

Adresse de la société républicaine régénérée de Varzy (Nièvre) qui fait don d'un cavalier jacobin, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine régénérée de Varzy (Nièvre) qui fait don d'un cavalier jacobin, lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 256-257;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15449_t1_0256_0000_7

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Mais peut-il exister un athée de bonne foi; peut-il y avoir un homme assez déraisonnable, assez scélérat, qui sans mentir à son propre cœur, puisse mettre en avant un système aussi abominable.

Eh! Quoi, notre glorieuse révolution, conduite à son terme; le trône détruit, et renversé;

La Raison brisant les autels du fanatisme; Le tyran recevant le prix de ses exécrationnelles forfaits;

Les droits du peuple revendiqués en dépit des poignards royaux, et conservés au milieu du choc des factions, et des intrigues;

La République assise sur les bases à jamais inébranlables, de la justice, et de la vertu;

Enfin; tous les événements glorieux, qui signalent la plus belle, la plus étonnante des Révolutions, qui aye jamais agité la force et l'énergie d'un peuple, qui combat pour la Liberté; et puisant dans le sein même de ses revers, des nouveaux moyens de combattre ses ennemis, ne prouvent-ils donc pas l'existence d'un être Suprême, bienfaisant, qui a pris soin d'assurer les triomphes des droits de l'homme, et qui a brisé d'un souffle les projets des traîtres et des conspirateurs?

Vous avez senti, Législateurs, les dangers, qu'il y auroit à laisser propager un système aussi affreux; votre décret sublime, par lequel vous proclamez que le peuple français reconnoît l'Être Suprême, et l'immortalité de l'âme, parti, comme la foudre du haut de la sainte montagne, est venu frapper de mort tous les partisans de l'infâme, et du scélérat Hébert.

Vous avez vengé la divinité outragée, honoré le peuple, et sa représentation.

Vous avez gravé sur le front des hébertistes, le signe à jamais ineffaçable de leur réprobation.

Recevez, Représentants de la République française, recevez le juste tribut de nos éloges, et de nos remerciemens.

La mendicité, cette lèpre du corps social, a disparu devant les loix sur la bienfaisance nationale; déjà nous vous avons une fois fait parvenir les sentimens de tout notre sensibilité, sur vos décrets immortels, monumens impérissables de la générosité d'un peuple grand et magnanime.

Mais tous les jours, Montagne sainte, tu signales ta carrière démocratique par de nouveaux secours accordés au malheur, et tous les jours aussi, tu viens provoquer dans nos cœurs, un nouveau tribut de notre juste reconnaissance.

Tu as reconnu qu'une nation entachée de tous les vices d'un gouvernement aristocratique, ne pouvoit que par des moyens extraordinaires, opérer la régénération, et tu as organisé un gouvernement révolutionnaire, qui arrêta les projets désorganiseurs des ennemis du peuple; comprima toutes les factions, et substitua la vertu, la justice, la probité, et les mœurs, aux vices, aux crimes et à l'immoralité.

Tu as établi un tribunal révolutionnaire pour juger les traîtres et les conspirateurs, le peuple te bénit de cette précieuse institution, de laquelle dépendoit le salut de la République.

Le peuple te félicite de se voir enfin au temps, où il ne sera plus permis à un citoyen de conspirer contre sa patrie, et où le glaive national atteindra toutes les têtes coupables.

Continue, Montagne sainte, de terminer la sublime carrière, que tes vertus et tes taches ont scu t'ouvrir.

Continue de t'élever à tes hautes destinées, de mériter notre admiration, notre reconnaissance, et celle des races futures, qui béniront tes travaux en en recueillant les fruits précieux.

Gloire à l'Être Suprême.

Vive la République, Vive la Montagne.

SILVEIZE (*président*)
et deux pages de signatures.

3

La société populaire de Tulle envoie un mémoire pour repousser les inculpations qui lui ont été faites.

Insertion au bulletin (5).

4

La société de Varzy, département de la Nièvre, écrit à la Convention qu'elle vient d'adresser au dépôt du quatrième régiment des hussards le cavalier qu'elle a offert à la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[*La société républicaine régénérée de Varzy à la Convention nationale, le 23 thermidor an II*] (7)

Citoyens représentants,

Nous jouissons d'une satisfaction complète en vous présentant le cavalier Jacobin que nous vous avons offert. Puisse-t-il emporté par les sentimens vraiment patriotes qui dirigent tous nos mouvements, remplir le vœu de son institution!

Puisse-t-il animé du feu qui embrase nos âmes républicaines anéantir jusqu'au dernier des tirans, et de leurs vils suppôts: et contribuer à la consommation du grand œuvre de notre Liberté que vous accélérez tous les jours, par vos lumières et votre sagesse dans le calme, et par votre courage et votre intrépidité dans les orages et les tempêtes qui agitent le vaisseau de la République! Nous ne pouvons en douter, lorsque nous considérons qu'il s'agit de faire triompher la cause de l'humanité, et d'exterminer un ramas de monstres et d'infâmes, qui, jusqu'à ce moment éprouvent le sort digne de leurs projets dominateurs et destructeurs.

(5) P.-V., XLV, 71. Bull. 22 fruct.

(6) P.-V., XLV, 71-72. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(7) C 320, pl. 1 315, p. 19.

Nous l'adressons au commandant du dépôt du 4^{ème} régiment des hussards à Laon qu'il a désigné pour y être incorporé.

Salut et fraternité

Les membres du comité de correspondance
GARNIER, TROUEE, RAVAN, SELLIER fils
(secrétaire).

5

La société populaire de Tain, département de la Drôme, fait passer à la Convention un arrêté portant qu'elle a ouvert une souscription volontaire pour ajouter aux fonds destinés à l'accroissement de la marine.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[La société républicaine de Tain à la Convention nationale, le 21 thermidor an II] (9)

Citoyens représentants,

Nous nous empressons de vous faire passer l'arrêté que nous venons de prendre relatif à une souscription volontaire dont le but est de servir à réparer et embellir notre marine. Une telle conduite pour être utile à la patrie a besoin d'être imitée, et pour être suivie elle doit être connue. Nous vous prions de le faire insérer dans le bulletin pour que tous les républicains nous approuvent, et pensent de nous que nous aussi savons travailler pour la chose publique.

[Séance du 20 thermidor an II]

La société populaire de Tain, jalouse de prouver son zèle pour le triomphe de la Liberté et pour l'anéantissement de tous ses ennemis, n'ignorant pas que la marine française pourroit devenir un jour plus terrible et plus florissante qu'elle ne l'est aujourd'hui, persuadée que des souscriptions volontaires par tous les amis de la Liberté à l'effet de rendre plus formidable cette branche de force nationale, pourroient servir infiniment la chose publique, fière de donner à ses frères l'exemple de ce sacrifice si petit pour des individus, si précieux pour l'effet qui doit en résulter, si beau et si digne des républicains, arrête au milieu des applaudissements que séance tenante il seroit nommé un commissaire pour recevoir les souscriptions de tous ses membres à l'effet d'accroître le nombre de nos vaisseaux, de réparer nos flottes, et d'embellir notre marine. Et pour ne pas laisser inutile le fruit de sa conduite et pour en instruire plus promptement les républicains, elle a arrêté que copie dudit arrêté sera adressé à la Convention nationale pour être inséré au Bulletin.

Pour le comité de correspondance

BELISSIER (président), MAULAYRE, BERM fils
(secrétaire).

(8) P.-V., XLV, 72. Bull. 19 fruct. (suppl.).

(9) C 320, pl. 1 315, p. 20.

6

La société populaire de Saint-Marcel, département de l'Aisne, fait passer le détail d'une fête civique qu'elle a célébrée pour l'anniversaire du 10 août.

Mention honorable (10).

7

Les employés aux bureaux du district de la Ferté-Bernard [département de la Sarthe] félicitent la Convention sur ses travaux et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable (11).

[Les employés aux bureaux de l'administration du district de La Ferté Bernard à la Convention nationale, du 15 thermidor an II] (12)

Citoyens Représentans,

Le génie de la Liberté qui veille aux destinées de notre République naissante, a su déjouer la plus infâme conjuration qui jamais ait été ourdie depuis la Révolution; il a fallu votre courage et votre énergie pour sauver la France qui s'est trouvée dans cette crise terrible à deux doigts de sa perte. C'est aux cris mille fois répétés de périssent tous les traîtres que nous avons appris que la tête du nouveau Catilina étoit tombée sous le glaive vengeur des loix; quel étoit donc le projet insensé de ce monstre altéré du sang des patriotes? se flattoit-il que les français après avoir bu à la coupe enchantresse de la Liberté, se plongeroient de nouveau dans le borbier de despotisme; n'aurions-nous renversé le trône d'un Neron que pour encenser un Caligula?

Non citoyens représentants, nous le jurons par l'amour sacré de la Liberté, si le triomphe eut été douteux, tous les patriotes se seroient levés en masse et nos corps expirants vous eussent servi de rempart.

La Convention ne se montra jamais plus grande à nos yeux qu'au moment où par un mouvement subit et spontané elle a déclaré qu'elle mourroit plutôt que de trahir la Liberté. Continuez Citoyens Représentans, à vous maintenir à la Hauteur de vos destinées, que le Gouvernement révolutionnaire la terreur des aristocrates et l'égide des patriotes ne perde rien de son nerf; surveillez tous les traîtres et les intrigants qui ne manqueront pas de profiter de la découverte de cette horrible conspiration pour faire rétrograder la Révolution. Continuez de rester à votre poste, dont vous vous êtes montrés si dignes et n'abandonnez les rênes du

(10) P.-V., XLV, 72.

(11) P.-V., XLV, 72.

(12) C 320, pl. 1 315, p. 24. Aucune mention marginale.